

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

EEG: l'Ogooué-Ivindo exige la démission du pasteur président

ENA
Libreville/Gabon

"**L**A Région synodale de l'Ogooué-Ivindo Sud-Est (RSOISE) déclare solennellement retirer sa confiance au Pasteur Président de l'Église évangélique du Gabon (EEG) et exige sa démission". C'est la substance de la déclaration faite récemment par les pasteurs et laïcs de la Région synodale de l'Ogooué-Ivindo, prenant ainsi position sur l'affaire qui secoue actuellement leur confession religieuse, après les interpellations de ses cadres dont justement le président Augustin Bouengone. Celui-ci est parvenu à la tête de l'EEG en raison du système rotatoire qui confie à chaque région synodale la gestion de l'église pour une période de 4 ans. Cette fois, le tour était donc revenu à l'Ogooué-Ivindo d'en prendre la direction. D'où la RSOISE avait plébiscité le révérend Bouengone pour



Les pasteurs et laïcs originaires de l'Ogooué-Ivindo lors de leur déclaration exigeant la démission du président de l'EEG.

conduire ce mandat. Plusieurs constats sont à l'origine de leur démarche, notamment, le fait qu'ils constatent " que le président a malheureusement créé un environnement où règnent les injustices, les turpitudes, les magouilles, la culture de l'abjection, la commune mesure avec le monde allant jusqu'aux détournements des subventions et frais d'écolage que l'État alloue à l'EPP (Enseignement privé protestant).

Réveillon et Saint Sylvestre: les consignes du ministère de l'Intérieur

" Dans une précédente communication datée du 23 décembre 2020, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur rappelait l'obligation pour les populations en cette période des fêtes de fin d'année, de respecter l'ensemble des mesures de prévention de lutte et de riposte contre la Covid-19.

Dans le même esprit, il invite à nouveau les uns et les autres lors de la célébration de la Saint-Sylvestre, au respect scrupuleux des mêmes nécessités, à savoir:

- la limitation à 30 personnes pour tout rassemblement;
- Le couvre-feu qui court de 22 heures à 5 heures du matin;
- Le port systématique et obligatoire du masque;
- Le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou l'usage des solutions hydro- alcooliques;

- La distanciation physique.

Par ailleurs, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur tient également à rappeler qu'aux termes de l'Arrêté du 23 décembre 2020, l'importation, la vente et l'utilisation de projectiles communément appelés "pétards" sont interdites. Les Forces de défense et de sécurité ont été instruites pour veiller à la stricte application dudit Arrêté sur toute l'étendue du territoire national.

L'ensemble de ces mesures auxquelles les plus hautes autorités de l'État attachent du prix, ne sauraient souffrir d'une quelconque dérogation, au regard des risques encourus par nos populations.

En conséquence de quoi, tout contrevenant aux prescriptions ci-dessus énumérées, s'expose aux affres de la loi".

Le clin d'œil de *lybek*



HOMMAGE A NICAISE NGOTIENI ODOUA

Entré à la DGCPT en 2005, tu as effectué 15 ans de carrière au sein du Trésor Public. ICT, cher collègue nous gardons de toi le souvenir de quelqu'un de humble, rigoureux et méticuleux. Nous savons que tu t'es préparé à cette rencontre avec Dieu que tu n'as jamais cessé de louer et d'honorer.

De là où tu es, continues à animer et illuminer nos travaux pour un Trésor meilleur. Nous versons des larmes de tendresse et d'amour. Nous pleurons car 2020 à été fatidique pour notre corporation.

En cette période particulière ; nous sommes épris d'Espérance. Espérance de croire en Dieu qui aime et ne peut abandonner les siens face à la mort. Merci du fond du cœur pour toutes les cuvées que tu as formées à L'IEF et à l'EPCA. merci pour ce que tu as été pour chacun de nous

Va en paix Nicaise, cher frère, cher ami, cher collègue.

Les Comptables Publics